Athora Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine

Date de création de la fiche 16/10/2026

Gestionnaire du Fonds sous-jacent :

Fondée en janvier 1989 par Edouard Carmignac, Carmignac compte aujourd'hui parmi les principaux intervenants européens de son métier : la gestion d'actifs financiers. La pérennité de la société est assurée par un actionnariat stable, reflétant son esprit d'indépendance. Cette valeur fondamentale garantit la liberté indispensable à la conduite d'une gestion performante et reconnue.

Politique d'investissement du Fonds sous-jacent :

Fonds diversifié alliant 3 moteurs de performance : les actions, les obligations et les devises émergentes. Son objectif est de surperformer son indicateur de référence composé à 50% de l'indice mondial actions MSCI Emerging Market NR USD converti en euros, et pour 50% de l'indice obligataire JPMorgan GBI-EM Global Diversified Composite Unhedged EUR, sur une durée supérieure à 5 ans. Le portefeuille sera exposé au maximum à 50 % de l'actif net en actions. L'actif du fonds comprendra de 50% à 100% d'obligations à taux fixes ou variables, de titres de créances négociables ou de bons du Trésor.

Répartition du fonds au 31/08/2026

Allocations des actifs (%)

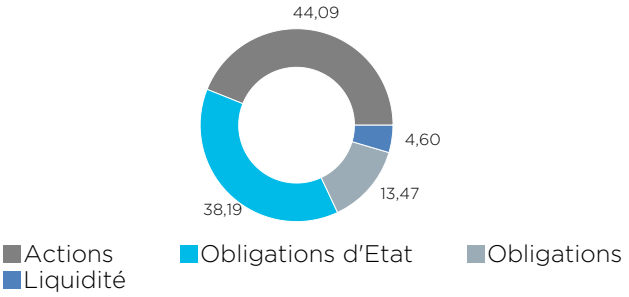

10 premières lignes du portefeuille (%)

TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	9,43
SK SQUARE CO LTD	7,61
POLAND 2.00% 25/08/2036	4,14
MEXICO 8.00% 15/04/2032	3,91
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	3,34
IVORY COAST 6.88% 17/10/2040	2,93
SOUTH AFRICA 8.75% 28/02/2048	2,78
PETROLEOS MEXICANOS 4.75% 26/02/2029	2,75
RAIFFEISEN BANK 4.63% 25/01/2032	2,74
AXIA ENERGIA SA	2,58

Rating en % (poche obligataire : 51,66%)

Rating AAA- to AAA+	1,69
Rating AA- to AA+	3,71
Rating A- to A+	8,08
Rating BBB- to BBB+	39,47
Rating BB- to BB+	32,45
Rating B- to B+	12,71
Not Investment Grade	2,25
Not Rated	0,00

Répartition géographique des obligations (%)

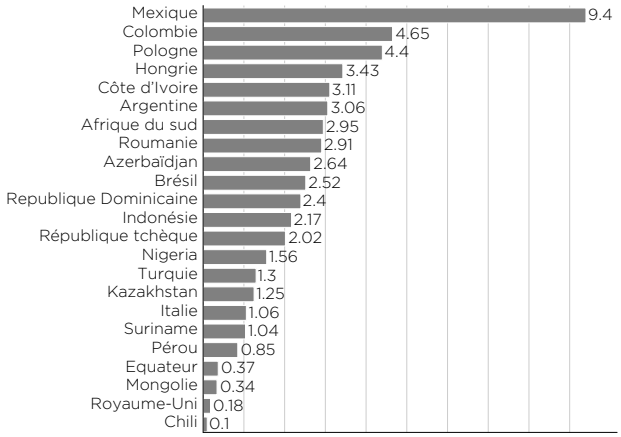

Répartition géographique des actions (%)

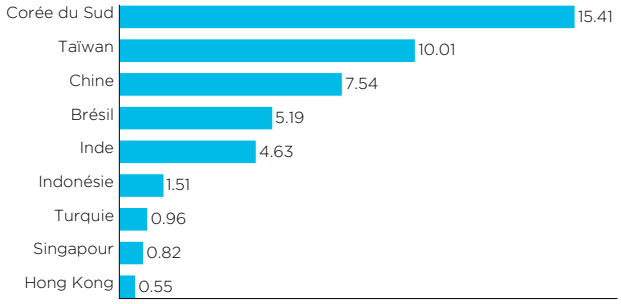

Répartition sectorielle (%)

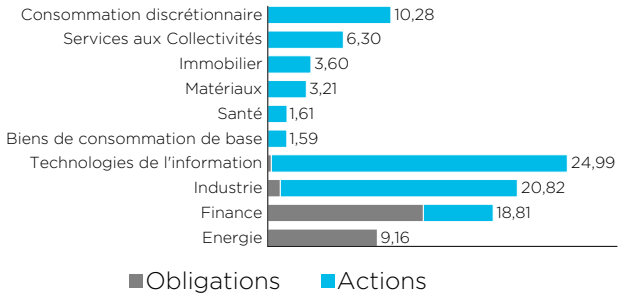

Athora Belgium S.A. Rue du Champ de Mars 23 - 1050 Bruxelles / N° BCE - TVA (BE) 0403.262.553 RPM Bruxelles - Entreprise d'assurances agréée sous le code n° 0145
Vous pouvez consulter notre politique concernant le traitement de vos données sur www.athora.com/be

ATHORA

Caractéristiques

Fonds sous-jacent			
Code ISIN du fonds sous-jacent	LU0592698954	**Gestionnaire du fonds sous-jacent**	Carmignac Gestion Luxembourg
Fonds sous-jacent	Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine A EUR Acc	**ISR (1 à 7)**	1 2 3 4 5 6 7
Notation Morningstar du fonds sous-jacent	* * *		
Fonds interne			
Nom du Fonds	Athora Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine	**Devise**	EUR
Distributeur	Athora Belgium S.A.	**Frais de gestion**	0,80% par an
Date de lancement	03/04/2018	**Valorisation**	Quotidienne
Cap/Distrib	Capitalisation	**Valeur au lancement**	25,00 €

Valeur d'inventaire du fonds interne

Au lancement 03/04/2018	25,00 €	Au 15/10/2026	35,24 €

EVOLUTION DE LA VALEUR D'INVENTAIRE [2]

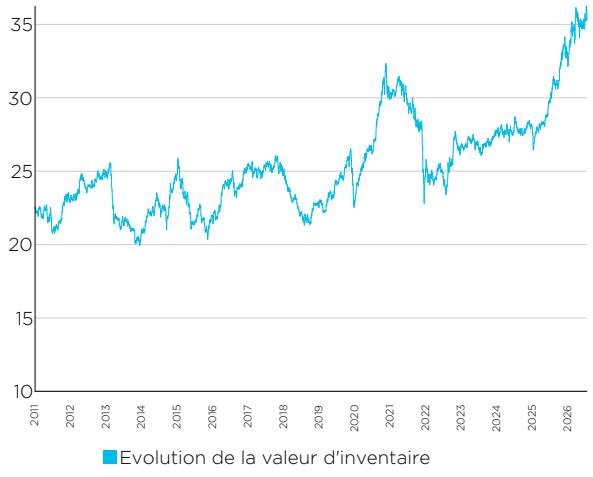

PERFORMANCE ANNUELLE (%) [2]

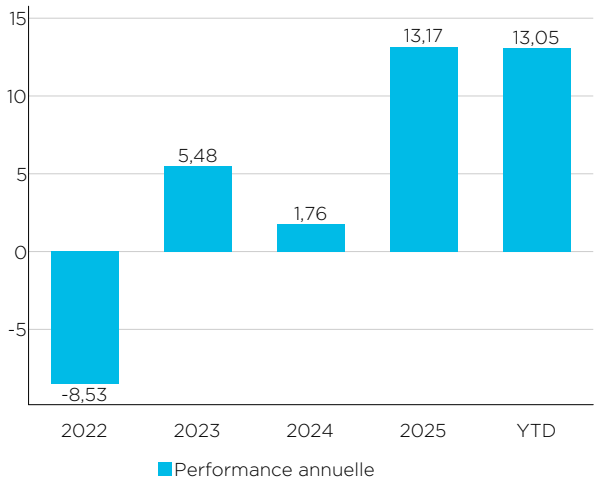

Rendements cumulatifs [2]

1M	3M	6M	YTD	1Y	3Y	5Y	10Y
0,78 %	0,03 %	5,89 %	13,05 %	17,75 %	32,65 %	20,37 %	-

Rendements annualisés [2]

1Y	3Y	5Y	10Y
17,75 %	9,88 %	3,78 %	-

1 Ce paragraphe est un résumé de la politique d'investissement qui n'a aucune valeur juridique. Seules les règlements de gestion et les Documents d'Informations Spécifiques, qui sont disponibles sur athora.com/be, ont valeur juridique. Nous vous invitons à prendre connaissance des scenarios de performance qui figurent dan les Documents d'Informations Spécifiques.

2 Le fonds d'investissement de la branche 23 Athora Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine a été créé le 03/04/2018. Par conséquent celui-ci n'affiche pas encore de rendements du passé suffisants. Cependant, ce fonds investit uniquement dans le fonds sous-jacent Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine A EUR Acc, ce qui permet de consituer des simulations de rendement pour le passé. Ces rendements tiennent compte des taxes et frais de gestion du fonds, mais pas ceux au niveau du contrat d'assurance. Le risque financier des produits liés à des fonds d'investissement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Les rendements obtenus dans le passé ne constituent aucune garantie pour l'avenir.

Informations relatives à la durabilité[3]			
Art. SFDR	8		
Min. d'alignement Taxonomie (A)	N/A	**Label ESG**	SRI
Min. d'objectifs de durabilité (B)	10%	**Indice ESG**	Pas d'indice
Min. d'intégration des PAI (C)	100%	**Intégration Risques de durabilité**	Oui
Annexe 2 ou 3	SFDR-ANNEX2-FR-EPAT	**Annexe 4 ou 5**	SFDR-ANNEX4-FR-EPAT
Caractéristiques ESG	· ESG factors integration · Norms based screening · Values/Activities based screening · Positive/best-in-class screening · Corporate engagement & shareholder action		
Objectifs de durabilité	· Contribuer à un ou plusieurs des ODD des Nations Unies (1,2,3,4,6,7,9,11,12)		
Principales incidences négatives / Principal Adverses Impacts (PAI)	· (PAI 1) Émissions de gaz à effet de serre (GES) · (PAI 2) Empreinte carbone · (PAI 3) Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements · (PAI 4) Exposition à des entreprises actives dans le secteur des carburants fossiles · (PAI 5) Part de la consommation et production d'énergie non renouvelable · (PAI 6) Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique · (PAI 7) Activités qui ont impact négatif sur des zones sensibles pour la biodiversité · (PAI 8) Rejets dans l'eau · (PAI 9) Ratio de déchets dangereux et radioactifs · (PAI 10) Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) · (PAI 11) Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales multinationales · (PAI 12) Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé · (PAI 13) Mixité au sein des organes de gouvernance · (PAI 14) Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) · (PAI 15) Intensité de gaz à effet de serre (GES) · (PAI 16) Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		

3. Vous trouverez plus d'information par rapport aux définitions et caractéristiques de durabilité dans la « fiche d'information relative au développement durable » disponible sur le site internet de Athora Belgium dans la section « Bibliothèque » ou auprès de votre courtier.